

1726

premier
1726.



Ministre

Le present Registre contenant *deux* feuillets cottez & paraphes par mesmez esdits, par Nous Louis-Marie Robert Marquetet, Chevalier Seigneur de la Noue, Conseiller du Roy Premier President, Lieutenant General et Commissaire Examineur au Bailliage & Siege Presidial de Meaux, pour servir de *minutes* à entretenir les actes des Baptemes, Mariages & Sepultures de la Paroisse de *Meaux* pendant l'année 1726 seulement, & en être en fin de ladite année rapporté au Greffe dudit Bailliage la grosse signée & certifiée conforme à la minute par le sieur Curé de ladite Paroisse, à peine de faulx de son temporel, & de vingt livres d'amende contre les Marguilliers de ladite Paroisse, le tout suivant l'Ordonnance de 1667. & l'Edit du Roy du mois de Decembre 1716. Fait à Meaux, le *deuxieme* mil sept cens vingt.

Marguilliers

OBSERVATIONS.

DANS LES BAPTEMES FAIRE MENTION.

1. Du jour de la naissance de l'enfant, & le jour de son Bapteme.
2. Nommer le Pere, la Mere, le Parrain & la Marraine.
3. Faire signer le Parrain & la Marraine, s'ils le savent, aussi bien que le Pere s'il est present, ou declarer qu'ils ne savent signer.

DANS LES MARIAGES FAIRE MENTION.

1. Des noms, surnoms, ages, qualitez & demeures de ceux qui se marient.
2. S'ils sont enfans de famille, en tutelle, curatelle, ou en puissance d'autrui.
3. Faire les Mariages en presence de quatre temoins, qu'il faut nommer par noms, surnoms, qualitez & demeures, & declarer s'ils sont parens, de quel côté & en quel degré.
4. Faire signer les personnes mariées, & les quatre temoins, ou declarer qu'ils ne le savent.

DANS LES SEPULTURES FAIRE MENTION.

1. Du jour du decés, & celui de la sepulture.
 2. Les faire en presence de deux parens ou amis, qu'il faut nommer par noms, surnoms & residences.
 3. Les faire signer, ou faire mention qu'ils ont declaré ne savoir signer.
- Enfin dans la grosse qui sera envoyée au Greffe, copier fidelement & transcrire tout ce qui est en la balance; même les signatures.

ne continue & papier de la commune & grosse a été déposé 23 - fait par

Mairie de Trillemont

L'anné mil sept cents vingt six Le vingt un Janvier
estis moi par le Curé de Saint Gervais Curi soussigné
d'une part Jean Baptiste Coiffy garcon majeur fils
de son oncle Coiffy et de sa femme Marie Albres robe
de la paroisse de Saint Gervais de l'autre part Coiffy son
frere de sa femme Marie Albres, et de sa femme Marie
et l'autre part Charles Coiffy fils de son oncle Coiffy
et de sa femme Marie Albres, et de sa femme Marie
et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie,
de son oncle Coiffy et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie,
et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie,

jean Baptiste Coiffy. *mariage de*
Charte d'union

Philippe Coiffy
Nathalie de la Roche Domine **Flament Curé**

L'anné 1726 Le vingt six Janvier acte infime par
moi par le Curé de Saint Gervais Curi soussigné de l'autre part
de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie,
et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie,
et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie,
et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie,

Simon parant Nicolas parant
Nicolas parant **Flament Curé**

L'anné 1726 Le vingt six Janvier acte infime par
moi par le Curé de Saint Gervais Curi soussigné de l'autre part
de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie,
et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie,
et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie,
et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie,

Flament Curé

L'anné 1726 Le vingt six Janvier acte infime par
moi par le Curé de Saint Gervais Curi soussigné de l'autre part
de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie,
et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie,
et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie,
et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie,

Flament Curé

L'anné 1726 Le vingt six Janvier acte infime par
moi par le Curé de Saint Gervais Curi soussigné de l'autre part
de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie,
et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie,
et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie,
et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie,

Jean Coiffy Jacques Vallon **Flament Curé**

L'anné 1726 Le vingt six Janvier acte infime par
moi par le Curé de Saint Gervais Curi soussigné de l'autre part
de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie,
et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie,
et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie,
et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie, et de sa femme Marie,

marie jeune noble, & le passage Amphorien & femme,
La marianne de marquis de virguit ont signés

Amphorien de champs *Lament Cure*

L'an 1741 le 20. juy adm. femme Pas moy p. v. t.
Catholique Cure Anthoine Le Corps de pierre got
garni usé le vingt quatre ans un luvous fils
de pierre got chanoine de se. reme.
se pure et pure ont signés

Lament Cure

L'an 1746 le 26 juy a été infirmé Pas moy p. v. t.
Catholique Cure Anthoine Le Corps de Jacques ogle
du mois fils de Jean Gallot got d'annee
parquiller jeannis les pere et mere ont signés

Lament Cure

L'an 1746 le premier juillet ont été mariés
parquiller jeannis quinze ans fils de feu Jean guinguer
et de Catherine Gallot son pere et mere d'ap. r.
de Pierre Gallot son beau pere, de Catherine Gallot
sa mere, et de Thomas de champs et d'annee
par 17 ans Lebertiaque, fille de feu pierre
de Catherine et de feu Andre sans les pere
et mere, de coutume de la pierre Lebertiaque
son frere et tuteur par écrit Ap. r. Annee a
Vauz de la ville Brute de d'heure, app. r. de Claude
petit menage de pierre et d'Antoine de gar.
et de l'un Franconis, le dit d'heure de pierre et de gar.
ont déclaré au Jeanon de vie et ont fait comme mariage

m. m. q. de J. de J. de J.

m. m. q. de J. de J. de J.

Claude petit

etienne Baillon *Lament Cure*

m. m. q. de J. de J. de J.

L'an mil sept cents vingt six le huit juillet

Ant. et d. maris Jean Courtois fils de Jean
Courtou et d. de la dot de marquis de virguit de Jean
Courtou son frere et d. de la dot de Catherine
jeanneur femme vignot fille de feu pierre vignot
et de Catherine vignot femme d'ap. r. de la mere et
de Catherine vignot et autres d'heure, et de la pierre
de d'heure ont déclaré ont fait leur mariage
un par fait unis.

m. m. q. de J. de J. de J.

m. m. q. de J. de J. de J.

m. m. q. de J. de J. de J.

m. m. q. de J. de J. de J.

Jean Courtois & Jeanne Balot *Lament Cure*

L'an 1746 le 20. juy ont été mariés par
ap. r. par Pierre Catholique Cure Anthoine Pierre Julien
de la pierre de la pierre de la pierre de la pierre
de la pierre de la pierre de la pierre de la pierre
de la pierre de la pierre de la pierre de la pierre

m. m. q. de J. de J. de J.

m. m. q. de J. de J. de J.

m. m. q. de J. de J. de J.

m. m. q. de J. de J. de J.

Lament Cure

L'an 1746 le dix juy ont été mariés Le Corps
de Jacques Pierre ogle Pierre et d'heure ont
fait un mariage de mariage de mariage de mariage
de mariage de mariage de mariage de mariage

Lament Cure

L'an 1746 le vingt un juillet ont été mariés Pas
moy pierre Catholique Cure Anthoine Le Corps
de maris et d'heure de la pierre de la pierre de la pierre
de la pierre de la pierre de la pierre de la pierre
de la pierre de la pierre de la pierre de la pierre

Lament Cure

L'an 1746 le 8. juy ont été mariés par moy pierre
Catholique Cure Anthoine Le Corps de maris et d'heure
de la pierre de la pierre de la pierre de la pierre
de la pierre de la pierre de la pierre de la pierre
de la pierre de la pierre de la pierre de la pierre

Lament Cure

L'an 1706 Le 4. septembre a été baptisé alexis
quoy demourant de la paroisse de Saint-Dominique, et de
qu'on a pour les père et mère Le premier alexis
prieur de la maison de nicola pourvu de son signeur
Ces deux Flament Curé

L'an 1706 Le 26. septembre a été baptisé par
mon sieur pasteur barthelemy Curé parochial de la paroisse
de Saint-Dominique de nicolas et de Marie, et de Marie
reventier de son père et mère Le premier Flament
curé de la paroisse de Saint-Dominique qui ont déclaré
au Seigneur évêque au lieu Flament Curé

2x. L'an 1706 Le vingt-neuf septembre a été
baptisé par mon sieur pasteur barthelemy Curé parochial
de la paroisse de Saint-Dominique de Charles et de
Le Coups de charles âgé de cinquante ans ou environ
Le fils de Jacques Curé qui La femme de la paroisse
de Saint-Dominique et de Marie son épouse Le premier de
mère au lieu et de Marie de la paroisse de la
femme de nicolas pourvu de son signeur Flament Curé

L'an 1706 Le dix octobre a été baptisé par
mon sieur pasteur barthelemy Curé parochial de la paroisse
de Saint-Dominique de Charles et de Marie, et de Marie
reventier de son père et mère Le premier de la paroisse
de Saint-Dominique et de Marie son épouse Le premier de
mère au lieu et de Marie de la paroisse de la
femme de nicolas pourvu de son signeur Flament Curé

L'an 1706 Le dix octobre a été baptisé par mon
sieur pasteur barthelemy Curé parochial de la paroisse
de Saint-Dominique de Charles et de Marie, et de Marie
reventier de son père et mère Le premier de la paroisse
de Saint-Dominique et de Marie son épouse Le premier de
mère au lieu et de Marie de la paroisse de la
femme de nicolas pourvu de son signeur Flament Curé

L'an 1706 Le dix-neuf octobre a été baptisé
par mon sieur pasteur barthelemy Curé parochial de la paroisse
de Saint-Dominique de Charles et de Marie, et de Marie
reventier de son père et mère Le premier de la paroisse
de Saint-Dominique et de Marie son épouse Le premier de
mère au lieu et de Marie de la paroisse de la
femme de nicolas pourvu de son signeur Flament Curé

L'an 1706 Le vingt-trois octobre a été baptisé
par mon sieur pasteur barthelemy Curé parochial de la paroisse
de Saint-Dominique de Charles et de Marie, et de Marie
reventier de son père et mère Le premier de la paroisse
de Saint-Dominique et de Marie son épouse Le premier de
mère au lieu et de Marie de la paroisse de la
femme de nicolas pourvu de son signeur Flament Curé

L'an 1706 Le vingt-trois octobre a été baptisé
par mon sieur pasteur barthelemy Curé parochial de la paroisse
de Saint-Dominique de Charles et de Marie, et de Marie
reventier de son père et mère Le premier de la paroisse
de Saint-Dominique et de Marie son épouse Le premier de
mère au lieu et de Marie de la paroisse de la
femme de nicolas pourvu de son signeur Flament Curé

L'an 1706 Le vingt-trois octobre a été baptisé
par mon sieur pasteur barthelemy Curé parochial de la paroisse
de Saint-Dominique de Charles et de Marie, et de Marie
reventier de son père et mère Le premier de la paroisse
de Saint-Dominique et de Marie son épouse Le premier de
mère au lieu et de Marie de la paroisse de la
femme de nicolas pourvu de son signeur Flament Curé

L'an 1706 Le vingt-trois octobre a été baptisé
par mon sieur pasteur barthelemy Curé parochial de la paroisse
de Saint-Dominique de Charles et de Marie, et de Marie
reventier de son père et mère Le premier de la paroisse
de Saint-Dominique et de Marie son épouse Le premier de
mère au lieu et de Marie de la paroisse de la
femme de nicolas pourvu de son signeur Flament Curé

L'an 1706 Le vingt huit novembre, ont, été
 Mariés par moy pasteur Curé d'Antigny, Pierre
 part Michel Barbier fils de Michel Barbier et de
 Jeanne jeune e parent assisté de son pere, et Inoc parent
 son oncle - et d'autre part Marie Carferme
 Nathy fille de feu Claude marbois et de
 Claudine Thomaistin, assisté de sa mere et de
 Jeanne veuve et autres tuteurs. Le pasteur, et Michel
 Barbier pere ont fait deux marques de parheut de
 Michel Barbier ^{marque}
 de Flepouse ^{de au vic}
 Simon Parue ^{de au vic}
 Michel amentie ^{de au vic}
 Simone ^{de au vic}
 Flament Curé

L'an 1708 Le 21^e de novembre a été baptisé Jeanne
 de pant âgé de quinze jours fille de Jean Baptiste
 Goffy et de Charles Lottier son pere et mere
 part le pasteur de Antigny assisté de quelques parents
 Flament Curé

L'an 1708 Le quinze de novembre a été baptisée Jeanne
 Agnes mere de Jeanne Agnes de prieur Le riche et
 de Jeanne de moine. Les parents et surs de parhem France
 Flament Curé

L'an 1708 Le vingt cinq de novembre ont été
 baptisés par moy pasteur Charles de Brues
 Louis. que Charles Lottier ne de mariage. Des preme
 papillon et de Claude Vabiz son pere et mere
 Le pasteur Claude portit menages de parhem
 Le moine Charles de Brues menages de
 Lottier de Antigny. ont signé

Claude portit Charles de Brues
 Flament Curé
 L'acte est signé au
 de la ville de Antigny
 de Antigny